

## VERSION LATINE

### ÉPREUVE COMMUNE : ÉCRIT

Jean-Pierre De Giorgio, Thomas Guard,  
Virginie Leroux, Pascale Rey

Coefficient : 3 ; durée : 4 heures

#### Remarques générales

##### Sur la forme

Il faut veiller à la graphie, à la propreté des copies : le correcteur apprécie les sauts de ligne qui aèrent la copie et la rendent plus lisible, tandis que les écritures à peine déchiffrables ne permettent pas une correction aisée ; il ne faut pas laisser place à l'hésitation entre deux mots, entre deux temps verbaux, entre un singulier et un pluriel...

Quand il y a des nombres dans le texte, comme ici pour les distances parcourues à pied (et non « à pieds ») par Spurrinna, il faut les écrire en toutes lettres dans la traduction.

Il faut aussi soigner la ponctuation et, en général, adopter la même que dans le texte latin, sans oublier la coordination (les *uel*, *ac*, n'ont pas été l'objet d'une grande attention).

##### Attention à l'usage du dictionnaire :

Pour l'expression *calceos poscit*, écrire « s'apprêter à se lever de table » n'est pas traduire mais gloser, interpréter ; il faut, chaque fois que c'est possible bien sûr, c'est-à-dire dans les limites d'un français correct, s'attacher à la précision.

##### La logique du texte / l'interprétation / la compréhension

Le texte choisi cette année était le début d'une lettre, à la fois descriptive (exposé du déroulement des journées de Spurrinna) et argumentative (l'épistolier disant en quoi ce mode de vie lui agréait) : elle présente des enchaînements qui ne sont pas toujours explicites mais qui restent clairs : par exemple, dans la distinction établie au début entre les mœurs de la jeunesse, puis de la vieillesse, pour se focaliser ensuite sur cette dernière. Par exemple encore, dans la chronologie de la journée (*mane... hora secunda... deinde... mox iterum... iterum...*) ; et, à l'intérieur de celle-ci, entre *si adsunt amici... si non <adsunt amici>*. Quand il est question de *stilo*, datif singulier de *stilus* et non mention anachronique étonnante d'un instrument d'écriture moderne (« stylo » !), cela permet d'enchaîner avec les productions écrites du vieil homme (*scribit enim*), désignées par l'accusatif neutre pluriel *lyrica* : des poèmes, auxquelles renvoie le *illis* de la section suivante.

##### La morphologie

La morphologie nominale et pronominale n'est pas encore suffisamment maîtrisée : *haec* peut être un neutre pluriel, au nominatif et à l'accusatif, et non uniquement un nominatif féminin singulier. L'adjectif *confusa* ne peut qualifier le nom *iuuenes* qui est un masculin pluriel.

Dans l'ensemble, les pronoms sont mal connus, qu'ils soient exclamatifs, relatifs ou démonstratifs. Ces derniers sont mieux identifiés, mais parfois omis ou mal rendus, alors qu'ils jalonnent tout le texte (*illo... genere, hanc regulam, parua haec, ordine quodam, pulchrum illud, ille, illis*).

Enfin, singulier et pluriel ne sont pas équivalents et on s'attachera, là aussi, à plus d'exactitude. L'expression *uita hominum*, « la vie des hommes », bien traduite, permet d'établir le parallèle avec *<uita> senum*, « la vie des vieillards », *senum* n'étant pas l'accusatif singulier de *senex* (*senem*) mais bien son génitif pluriel. Le jury a accepté, en revanche, que *Quantum ibi antiquitatis* soit traduit par des expressions comme « Combien il y a là de mœurs antiques ! ».

La morphologie verbale est encore et toujours à revoir : quand un verbe est à la troisième personne du singulier actif, il n'y a aucune raison de le traduire par l'indéfini « on ». Les modes verbaux doivent être restitués correctement : *exegerim* au subjonctif parfait permet de comprendre que l'on a affaire à une interrogative indirecte introduite par *nescio an* ; *uelim* est au subjonctif présent et non à l'indicatif ; *audias* et *imbuare*, sur le même plan, sont tous deux au subjonctif présent, actif pour le premier, passif pour le second ; *indixerit* autorise le doute entre le futur antérieur de l'indicatif et le subjonctif parfait, mais c'est ce dernier qu'il convient de retenir, en présence de la conjonction concessive *quamuis*.

## Le texte

***Nescio an ullum iucundius tempus exegerim, quam quo nuper apud Spurinnam fui, adeo quidem ut neminem magis in senectute, si modo senescere datum est, aemulari uelim; nihil est enim illo uitae genere distinctius.***

Comme dit plus haut, le texte a sa cohérence propre. Il commence par une interrogation générale de Pline, introduite par la cheville *nescio an*, « je ne sais si... », qui justifie le subjonctif parfait (et non le futur antérieur) *exegerim*. Ce verbe a pour COD *ullum iucundius tempus*, dans lequel il faut bien traduire l'adjectif indéfini *ullum* et le comparatif *iucundius*, introduisant à son tour la comparative commençant par *quam*. Dans la subordonnée comparative, il y a également l'adverbe relatif *quo* complément de lieu du verbe *fui*, parfait qui pouvait être traduit par un imparfait (« moment plus agréable que celui où je fus / j'étais... »). La précision doit se vérifier d'emblée : il s'agit de « chez Spurinna » et les appellations farfelues (« Spiranna » et autre « Suprinna ») dues à une lecture ou à une écriture défailtantes sont à bannir, dussent-elles amuser le jury...

Commence ensuite une subordonnée circonstancielle de conséquence *adeo...ut...* « au point que », au subjonctif présent, *uelim*. Ce verbe a pour complément le déponent *aemulari*, dont le COD est *neminem*. Le complément circonstanciel de temps *in senectute* (« dans ma vieillesse ») est précisé par l'incise *si modo senescere datum est*, pour laquelle le jury a accepté des traductions au présent de vérité générale, le participe parfait passif *datum* étant accordé au neutre, puisque c'est l'infinitif *senescere* qui est le sujet.

Les généralités se terminent avec le constat négatif *nihil est enim...* dont l'attribut est l'adjectif au comparatif *distinctius*, et le complément du comparatif *illo genere uitae*, *illo* renvoyant au « genre de vie » de Spurinna.

***Me autem ut certus siderum cursus, ita uita hominum disposita delectat, senum praesertim.***

Cette deuxième phrase a posé des problèmes d'analyse : le pronom *me* en tête est le COD de *delectat*, qui a pour sujet *uita hominum disposita*, d'une part, et *<uita> senum*, d'autre part. Il faut donc bien identifier *senum* comme un génitif pluriel et non comme un accusatif singulier. La principale a pour subordonnée la comparative *ut certus siderum cursus* (corrélation *ut... ita...*), comme d'habitude elliptique du verbe, dans laquelle il faut comprendre *ut certus siderum cursus <me delectat>*. Le sujet de cette subordonnée est « le cours invariable des astres », *certus* n'étant pas attribut ou apposé mais épithète.

***Nam iuuenes confusa adhuc quaedam et quasi turbata non indecet, senibus placida omnia et ordinata conueniunt, quibus industria sera, turpis ambitio est.***

Pline précise la raison de son affection pour les vieillards par une comparaison avec les jeunes gens. Il ne fallait donc pas omettre de traduire la conjonction *nam* qui a une valeur causale. La construction du verbe *indecet, ere* est fournie dans le Gaffiot ; il est transitif et a pour COD *iuuenes*, qui est ici un accusatif. Il a pour sujet le pronom indéfini *quaedam*, ici au neutre pluriel et qualifié par deux participes coordonnés, *confusa* et *turbata*. Ceux-ci ne peuvent en aucun cas qualifier le nom *iuuenes* qui est un masculin. L'adverbe *adhuc* porte uniquement sur le participe *confusa*, tandis que l'adverbe *quasi*, que l'on pouvait par exemple traduire par « pour ainsi dire », qualifie le participe *turbata*. En revanche, le verbe *conueniunt* se construit avec un datif, *senibus* (« conviennent aux vieillards ») et a pour sujet le pronom *omnia*, au neutre pluriel, qualifié par les adjectifs *placida* et *ordinata*. Le pronom relatif *quibus* a pour antécédent le nom *senibus* et, au sein de la subordonnée relative, il remplit la fonction d'un datif d'intérêt. L'adjectif *sera* est attribut du nom *industria* et l'adjectif *turpis* est attribut du nom *ambitio*.

***Hanc regulam Spurrinna constantissime seruat ; quin etiam parua haec – parua, si non cotidie fiant – ordine quodam et uelut orbe circumagit.***

Le démonstratif *hanc* est à l'accusatif féminin et qualifie le nom *regulam*, c'est-à-dire la règle que Spurrinna observe – mieux que « conserve » ou « garde » – avec une constance absolue. Attention à bien traduire le superlatif de l'adverbe *constantissime*. *Quin* est ici employé comme adverbe, *quin etiam* signifiant « bien plus ». L'incise, *parua, si non cotidie fiant*, permet d'analyser *haec parua* comme un neutre pluriel, puisque le verbe d'état *fiant* est à la troisième personne du pluriel. Il est aussi au subjonctif présent et ce mode devait être rendu, par exemple par un conditionnel. Le groupe nominal *parua haec* est donc COD du verbe *circumagit*, que l'on pouvait, par exemple, traduire par « accomplir ». *Ordine quodam* et *uelut orbe* sont des compléments de manière du verbe *circumagit*, qui ont parfois été traduits avec bonheur, par exemple : « selon un certain ordre et pour ainsi dire en boucle ».

***Mane lecto continetur, hora secunda calceos poscit, ambulat milia passuum tria nec minus animum quam corpus exercet.***

La phrase a donné lieu à de savoureux contresens. Pour ne pas parler des confusions entre le nom *lectus, i, m*, le participe *lectus, a, um* ou même le nom *lectus, us, m* (dont l'ablatif est *lectu* et non *lecto*), ni des mauvaises identifications de l'adverbe *mane*, pris pour l'impératif présent du verbe *maneo*, Spurrinna n'est pas maintenu ni enfermé dans son lit, encore moins attaché, mais il reste tout simplement dans son lit le matin. *Hora secunda* est plus vraisemblablement à l'ablatif qu'au nominatif. Le jury a admis que l'on traduise « à la deuxième heure » ou « vers huit heures », mais non « à deux heures », traduction qui témoigne d'une méconnaissance du système romain de division du jour solaire en douze heures inégales. Il a déjà été question de la traduction de l'expression *calceos poscit*, qui signifie « il demande ses chaussures » ; certes, on peut demander ses chaussures pour se lever de table, mais aussi pour aller marcher, la traduction « il s'apprête à se lever de table » relève de la glose. Attention à ne pas confondre l'adjectif cardinal *tres, tres, tria* avec l'adjectif ordinal *tertius, a, um*. *Tria* est un neutre pluriel qui qualifie le nom *milia* « trois mille ». Le jury rappelle qu'en français l'adjectif numéral *mille* est invariable. La troisième heure serait *tertia hora*. Enfin, il fallait repérer la construction *nec minus...quam* « non moins...que » et ne pas inverser les noms *animum* et *corpus*. Pline précise que Spurrinna n'exerce pas moins son esprit que son corps.

***Si adsunt amici, honestissimi sermones explicantur ; si non, liber legitur, interdum etiam praesentibus amicis, si tamen illi non grauantur.***

Dans l'hypothèse introduite par *si*, le sujet de *adsunt* est *amici* ; *honestissimi* au superlatif de supériorité s'accorde avec *sermones*, sujet du verbe *explicantur*, à la voix passive. Attention aux faux amis : *explicantur* ne peut pas être traduit ici naïvement par « ils sont expliqués », mais bien plutôt par « ils sont développés ». *Sermones* désigne des entretiens ou des discussions, mais ne peut pas être traduit par « sermons » ou « dialogues ». *Si non* ne peut être compris que par rapport à la première hypothèse : il faut donc lire *si non adsunt amici*. *Liber* au nominatif est le sujet du verbe au passif *legitur*. C'est un nom, « un livre », et non pas l'adjectif « libre » ; *legitur*, à la voix passive, a son sens ordinaire, « est lu », et non pas « est choisi ». *Interdum etiam* porte sur le groupe à l'ablatif absolu *praesentibus amicis*, qui ne doit pas être compris comme un datif d'attribution de *legitur* : « parfois même alors que des amis sont présents », « parfois même en présence d'amis ». Il convient de ne pas oublier de traduire *tamen*, qui établit une nuance par rapport à ce qui précède, et rend compte du respect de Spurinna pour ses invités, auxquels il ne veut pas imposer une lecture susceptible de leur peser. *Illi*, au nominatif masculin pluriel, est le sujet de *non grauantur* (verbe à la voix passive personnelle) et renvoie à *amicis*.

***Deinde considit et liber rursus aut sermo, libro potior ; mox uehiculum ascendit, adsumit uxorem singularis exempli uel aliquem amicorum, ut me proxime.***

Il faut être sensible à l'utilisation des mots de liaison, ici des marqueurs de temps, comme *deinde*, *mox*, qui scandent le déroulement immuable d'une journée ordinaire de Spurinna. De même, les verbes de mouvement s'enchaînent, pour traduire la succession (répétitive) des activités de Spurinna : *considerit* (« il s'assied »), *ascendit* (« il monte »).

La conjonction *et* (qu'il importait donc de traduire) rend bien compte de l'existence d'une deuxième proposition indépendante, coordonnée avec *deinde considerit*.

*Et liber rursus aut sermo* ne présente pas de verbe exprimé. Pour que la traduction soit compréhensible, il faut en rétablir un : « un livre est lu, de nouveau, ou bien une conversation est entreprise ».

*Liber* et *sermo*, au nominatif, sont les sujets de ce verbe sous-entendu. Encore une fois, *liber*, « un livre », ne doit pas être confondu avec l'adjectif « libre » ; *rursus* porte sur *liber* et doit être traduit par « de nouveau », et non par « en arrière ».

Beaucoup d'erreurs ont été commises sur *libro potior*. *Potior*, comparatif au nominatif, s'accorde avec *sermo*. Il ne fallait pas le confondre avec le verbe *potior* (« s'emparer de ») à la première personne du singulier. *Libro* est un complément du comparatif *potior*, à l'ablatif.

*Vehiculum* est un accusatif, complément du verbe *ascendit*, mais en aucun cas il n'en est le sujet ; c'est bien Spurinna qui monte dans sa voiture pour se promener.

La suite de la phrase a donné lieu à toutes sortes d'interprétations contradictoires et approximatives, résultant d'une mauvaise analyse.

*Adsumit* est sur le même plan que *ascendit*, il a le même sujet : Spurinna. *Vxorem* en est le COD. Spurinna est en voiture et prend son épouse avec lui (et non pas l'épouse d'un ami, comme certains l'ont compris en rapprochant *uxorem* de *amicorum*). Le groupe *singularis exempli* est au génitif de description et vient caractériser l'épouse, « d'une exemplarité remarquable » (et non pas « d'un modèle unique », ce qui semble réduire cette femme à l'état de marchandise d'exception). La traduction « d'une vertu singulière » retenue par certains candidats laissait planer une ambiguïté de mauvais aloi sur la moralité de l'épouse de Spurinna, déplacée dans le propos de Pline, qui célèbre la vertu du vieillard et de son entourage.

Comme *et* plus haut, *uel* (« ou ») doit être traduit pour éviter une erreur de construction. En effet, cette coordination met sur le même plan *uxorem* et *aliquem*, tous deux COD du verbe *adsumit*. *Aliquem* ne peut donc pas être rattaché à *uxorem* ; en revanche, il est suivi du génitif pluriel *amicorum* : « il prend l'un de ses amis ».

*Vt* introduit une proposition subordonnée de comparaison ; *me*, pronom personnel de la première personne, est à l'accusatif : c'est le COD du verbe *adsumit*, sous-entendu dans la proposition de comparaison. *Proxime* est un adverbe de temps (et non de lieu) au superlatif. Pline se cite ainsi lui-même comme exemple récent d'un ami choisi par Spurinna pour l'accompagner durant sa promenade quotidienne en voiture.

***Quam pulchrum illud, quam dulce secretum !***

*Quam* est un adverbe exclamatif, portant ici sur les deux adjectifs *pulchrum* et *dulce*. On sous-entend le verbe *est* ou *fuit* (les deux temps, passé ou présent, sont acceptables, désignant, soit un moment précis du passé, soit une vérité générale). Dans la première proposition, *illud* au nominatif neutre singulier est le sujet ; *pulchrum*, qui lui est accordé, est son attribut. De même, *secretum* au nominatif neutre singulier est le sujet de la deuxième proposition ; *dulce*, son attribut, lui est accordé. Il est impossible de comprendre, comme on l'a lu : « Comme cette beauté est un doux secret ! »

On peut accepter deux sens de *secretum*. En effet, le nom peut signifier « la retraite » et désigner le mode de vie de Spurinna (retiré du monde) d'un point de vue général, ou bien le moment précis où Pline, devenu passager de la voiture de Spurinna, peut s'entretenir avec ce dernier et bénéficier de ses lumières ; on le traduit alors par « audience particulière, entretien particulier ».

***Quantum ibi antiquitatis ! Quae facta, quos uiros audias !***

L'*antiquitas* renvoie au contenu des *sermones*, des conversations de Spurinna qui, du fait de son grand âge sans doute, connaît les hommes du passé et leur histoire. *Quae* et *quos* sont des adjectifs exclamatifs (*quantum*, suivi du génitif était quant à lui un adverbe exclamatif) : quels faits (*facta* est un neutre pluriel), quels hommes ! *Audias* requérait une attention particulière : à la deuxième personne et au subjonctif (potentiel), il pouvait s'adresser à un interlocuteur plus générique que le destinataire de la lettre et se traduire par « on pouvait entendre ». Nous avons accepté les traductions à la deuxième personne, à condition de rendre le potentiel, par exemple avec l'emploi du semi-auxiliaire « pouvoir » (« tu peux/pourrais entendre »).

***Quibus praeceptis imbuare ! Quamuis ille hoc temperamentum modestiae suae indixerit, ne praecipere uideatur ?***

Comme précédemment, nous avons à faire à une proposition exclamative. Attention, *imbuaris* était au passif (*imbuo* signifie « imprégner »), à la deuxième personne (la terminaison *-re* et non *-ris* est tout à fait classique) et il fallait rendre le subjonctif de la même manière que dans la phrase précédente (« on peut s'imprégner » / « être pénétré », par exemple). La phrase qui suivait était plus complexe. Pline, qui vient de complimenter Spurinna pour son art du *sermo* ne tient pas à en faire une figure de maître d'école : l'*antiquitas* de ses propos ne signifie pas que nous avons à faire à un fastidieux *magister*. C'est pourquoi il précise qu'il (*ille*) a fixé la limite suivante (*hoc temperamentum*, le démonstratif ayant ici une valeur cataphorique, annonçant la proposition introduite par *ne*) : ne pas donner l'impression (*uideatur*) de donner des leçons (*praecipere*).

***Peractis septem milibus passum iterum ambulat mille, iterum residit uel se cubiculo ac stilo reddit.***

Cette phrase a posé des problèmes d'identification du vocabulaire aux candidats, qui ont souvent confondu, sans doute en lisant trop vite, *mille* (« mille ») et *miles* (« le soldat »). Il était également nécessaire d'identifier correctement l'ablatif absolu *peractis septem milibus passuum* (mot à mot : « après qu'ont été parcourus sept mille pas » – il n'est pas nécessaire de convertir les distances en kilomètres). Il fallait ensuite comprendre qu'il marche à pied (*ambulat* : il a sans doute quitté sa voiture) encore mille pas (*passuum* est sous-entendu) et qu'il

se « rend » (attention ce n'est pas le verbe *redeo*, « revenir », mais *reddo*, « rendre ») à sa chambre et à son stylet (qu'on pouvait comprendre comme un hendyadin), c'est-à-dire qu'il revient dans sa chambre pour se consacrer à son stylet (qui, par métonymie, désigne évidemment l'activité d'écriture).

***Scribit enim et quidem utraque lingua lyrica doctissime ; mira illis dulcedo, mira suavitas, mira hilaritas, cuius gratiam cumulat sanctitas scribentis.***

La dernière phrase a été victime de la position qu'elle occupait dans le texte à traduire. Visiblement, de nombreux candidats ont ici renoncé à rester vigilants et beaucoup de points ont été perdus faute d'attention. Parmi les activités que pratique Spurrina, il y a l'écriture. Comme de nombreux Romains, il sait écrire en grec *et* en latin, *utraque lingua* (à l'ablatif singulier), « dans l'une et l'autre langue », c'est-à-dire dans les deux langues non-barbares. Ce qu'il écrit, ce sont des poèmes, rendus ici par un simple adjectif substantivé (*lyrica*), ce qui a induit en erreur les candidats, très tentés d'associer le neutre pluriel en *-a* de *lyrica* à *lingua*... Curieusement, nous avons constaté de nombreuses erreurs dans la traduction de *doctissime*, qui n'a pas toujours été compris comme un adverbe de manière au superlatif, « très savamment ». La deuxième partie de la phrase a paru plus redoutable encore aux candidats, en bout de course. *Illis* renvoyait aux poèmes dont Pline loue l'étonnante/admirable douceur (*dulcedo*), le charme (*suavitas*), admirable lui aussi, et l'entrain / la bonne humeur (*hilaritas*) qualifié par le même adjectif. La dernière proposition relative débute par un *cuius* au génitif qui avait pour antécédent *illis*, les poèmes lyriques : la probité/droiture (*sanctitas*) de celui qui les écrit / de leur auteur (*scribentis*, participe présent au génitif, renvoyant à l'auteur) augmente, rehausse leur grâce.

Nous concluons ce rapport par quelques éléments statistiques. Cette année, 526 candidats ont composé en version commune. Les copies ont été notées de 0 à 20, avec une excellente tête de concours mais aussi un lot trop important de copies trahissant une ignorance presque totale du latin, qui font mécaniquement chuter la moyenne générale de l'épreuve, qui se situe cette année à 10,01, en très léger recul par rapport à l'an passé (10,08). En revanche, le jury tient à saluer les excellentes performances et les résultats tout à fait honorables d'un grand nombre de candidats, plus d'un quart d'entre eux ayant obtenu une note égale ou supérieure à 14, ce qui est la preuve d'une préparation efficace et de qualité.